

Quant à la circonscription électorale que j'ai l'honneur de représenter en cette enceinte, il y avait là aussi une question de chemin de fer, que j'avais agitée au Parlement depuis plusieurs années et l'ancien gouvernement avait consenti à se rendre à mes instances. Il avait pris des mesures pour acquérir le chemin de fer du Cap-Breton qui était en exploitation entre Point-Tupper et Saint-Pierre, et pour le prolonger jusqu'à Sydney et Louisbourg. Or, depuis l'arrivée au pouvoir du parti conservateur, l'entreprise en est restée là.

Le ministre des Finances assume des obligations financières énormes relativement au bill du Nord-Canadien. Mon honorable ami de Pictou (M. Macdonald) a fait allusion ce soir à l'intérêt et à la commission énormes que le ministre a dû acquitter pour obtenir son dernier emprunt de 100 millions sur le marché new-yorkais.

Si nous tenons compte de l'intérêt annuel, de l'escompte et de la commission, le taux de cet emprunt s'élève à pas moins de 8 pour cent. Voilà un exemple sans précédent dans les annales financières du Canada. Lorsque nous tenons compte de l'énorme fardeau qui pèsera sur les épaules des contribuables canadiens à la suite de cette opération désastreuse du fait que l'opinion tend à s'accréditer de plus en plus que le Gouvernement n'a pas uniquement en vue l'intérêt public en toute cette affaire, le ministre des Finances, à mon avis, aurait dû faire un pas de plus dans cette voie et régler une fois pour toutes le problème du transport par voies ferrées au Canada. Sous le régime de la présente loi, le Gouvernement acquiert au moins la haute main sur le réseau du Nord-Canadien, dont le parcours s'étend pour ainsi dire de Québec à Vancouver. Or, plus à l'est, dans la Nouvelle-Ecosse, il y a aussi les problèmes dont je viens de parler en matière de voies ferrées. La construction d'un chemin de fer de Sunnybrea à Guysborough, d'un embranchement dans le comté de Victoria et l'acquisition d'une ligne dans le comté de Richmond et son prolongement jusqu'à Sydney et Louisbourg, comporteraient la dépense de sommes insignifiantes comparativement aux frais énormes que le Gouvernement est disposé à assumer relativement au projet du Nord-Canadien. Si au lieu de servir uniquement l'intérêt du parti, le Gouvernement était animé du désir de servir l'intérêt public, il adopterait un projet de haute politique. Il réglerait une fois pour toutes les problèmes de chemins de fer au Canada; il assurerait au peuple canadien, de Sydney à Vancouver,

[M. Kyte.]

un chemin de fer, sinon la propriété, du moins sous la direction de l'Etat, et procurant aux régions desservies par des embranchements, surtout dans les Provinces maritimes, les bénéfices des tarifs de transport dont jouissent les populations échelonnées sur le parcours de l'Intercolonial.

Mais je crains fort que le Gouvernement ne soit pas influencé par l'intérêt du public, que ce qui inspire sa politique de conscription n'est pas tant la cause des alliés que le désir de soulever les esprits et de profiter de la surexcitation causée par la conscription pour passer des transactions comme celle du Nord-Canadien, qu'il est en bonne voie d'accomplir. Mais le ministre des Finances et le premier ministre se trompent étrangement s'ils pensent faire passer inaperçues de pareilles mesures, à l'ombre et sous le couvert d'une loi de conscription. Le peuple jugera le ministère par ses actes, et son dossier n'est guère de nature à lui attirer un bien fort appui chez le peuple, qui n'oubliera pas que, de 1914 à 1917, le ministère de la Milice et toutes les machines de guerre de ce pays ont été exploités presque exclusivement pour récolter des avantages pour le parti et mettre entre les mains des partisans du ministère la majeure partie des sommes votées pour des fins de guerre par ce Parlement. Toute la conduite du Gouvernement relativement à ces affaires fiscales et autres qui sont d'un intérêt vital pour le peuple de ce pays sera dûment considérée en temps et lieu. Le peuple s'occupera de la question du chemin de fer Nord-Canadien et des efforts faits par le Gouvernement pour payer à cette compagnie du bel et bon argent à même le Trésor public pour le capital-actions qui ne vaut pas un dollar, d'après le rapport des commissaires nommés par le Gouvernement lui-même. Je crains qu'aucun appel que je pourrais faire au ministre des Finances, vu la politique insensée qu'il a adoptée à l'égard du Nord-Canadien, ne soit entendu. Je ne pourrais l'engager à mettre de côté, pour le moment, sa partisanerie, afin de traiter justement et équitablement les comtés représentés par des députés libéraux, comme il fait à l'égard des amis et partisans du Gouvernement dans diverses circonscriptions du Canada. Mais, comme je l'ai dit, il y a une lueur d'espoir. Le 7 octobre n'est pas loin, et la désillusion est prochaine; le peuple de ce pays aura l'occasion de traiter ce Gouvernement comme il le mérite, non seulement en ce qui concerne la conscription, mais relativement à toute autre trahison dont il s'est rendu coupable envers les intérêts de ce pays.